

N/REF : 21/06/2024 13H18 C:020334 I:35275
V/REF : 269049
V/Email reçu le Vendredi 21/06/2024 a 13H18

ACTIS
LE POLYNOME
CODE SERVICE : 41_42_46
25 AVENUE DE CONSTANTINE
38035 GRENOBLE CEDEX 02

IMMEUBLE : SALON DE THE JONI
113 AVENUE JEAN PERROT
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 28 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 113 RUE JEAN PERROT - DEVANT LE SALON DE THE JONI
MOTIF : INTERVENIR POUR LE CURAGE D'UN REGARD
Donneur d'ordre : Mme M DABAJI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/06/2024 A 10H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
CONTROLE DES REGARDS EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES
RIAN A SIGNALER
CONTROLE A LA HAUTE PRESSION

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 11H42 Mme M DABAJI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 20,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	212,28

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN